

JOURNAL DES JOURNÉES N° 67

le lundi 7 décembre 2009, édition de 17h 10

Association Mondiale de Psychanalyse

Le Congrès 2010

Le Troisième

L'ENAPOL de Buenos Aires a répercuté et amplifié l'esprit des Journées de Novembre à Paris. Il s'agit maintenant que le Congrès AMP vienne s'inscrire comme le troisième événement de cette série hors série, en tant que son « moment de conclure ». À cette fin, les nouveaux venus auront accès à l'ensemble des travaux du Congrès ; ils pourront présenter des exposés aux côtés des membres ; le programme prévu sera repensé à partir de zéro.

Calendrier

- *Le Congrès proprement dit* durera quatre jours, du lundi 26 au jeudi 29 avril prochains.

- *La veille du Congrès*, dimanche 25 avril, tous les cartels de la passe existant dans l'AMP se réuniront en conclave dans les locaux de la rue Huysmans. Le Conclave de la passe sera fermé. Il sera rendu compte de ses travaux lors du Congrès.

- *Le lendemain du Congrès*, vendredi 30 avril, se tiendra l'Assemblée générale, réservée aux membres. Elle sera télévisée, et les nouveaux venus seront admis à en suivre le déroulement en direct.

Dès que l'organisation de chacun des quatre jours aura été fixée, de nouveaux appels à contributions seront lancés, en direction des nouveaux venus comme des membres.

Paris, le 7 décembre 2009

UN RIRE QUI NE FINIT PAS

par Raquel Cors Ulloa

Il y a eu à ENAPOL un certain nombre de « mini-témoignages ». C'étaient des textes très courts, lus avant le travail lui-même, qui étaient comme autant de paraphes de singularité, et ils ont éveillé notre désir.

Quelque chose de tout à fait inattendu se produisit avec la dernière table ronde de l'EOL, qui réunissait Ricardo Seldes, Ernesto Sinatra, et Mauricio Tarrab, autour du thème « *¿Cómo se produce un psicoanalista?* » : ils se mirent à rire sans pouvoir s'arrêter, et le rire se communiqua à l'assistance. Les commentaires improvisés des « animateurs », comme disait le programme, Angelina Harari et Ricardo Nepomiachi, provoquèrent des rires redoublés. Tout le monde s'en alla enthousiasmé par la production d'analystes, et j'ajoute, pour le 21^e siècle.

Comme je lis ce qui s'est passé, les Journées de l'ECF ont produit une coupure sensible entre un avant et un après. Maintenant, les analystes rient d'eux-mêmes, s'exposent sans oripeaux, sans faux semblants, et cela donne envie de prendre le relais...

Une question a commencé à circuler, des couloirs de l'hôtel Marriott jusqu'aux alentours de la rue Florida : « Et si tout ça, c'était une nouvelle façon de faire la passe ? »
— *Traduit de l'espagnol par JAM*

VARIA SUR LA PASSE

Catherine Lacaze-Paule, *À quoi voulez-vous que cela (me) serve ?*

Pauline Prost, *Le paradoxe de l'ethnologue*

Jean-Pierre Klotz, *Renouvellement de l'Analyste de l'École, modèle ECF3*

Sophie Bialek, *Les AE au début d'ECF2*

Dominique Heiselbec, *L'appel de JA Miller*

Carmelo Licitra Rosa, *Passe et passe all'entrata*

*

DOCUMENTS

Règlement concernant la procédure de la passe

Règlement interne

*

JOURNAL

Monique Liart, *Roland Gori à Bruxelles*

À QUOI VOULEZ-VOUS QUE CELA (ME) SERVE ?

par Catherine Lacaze-Paule

Je lis très attentivement les échanges sur le débat de la passe d'une place singulière et assez paradoxale. J'ai eu l'occasion de dire lors des Journées que j'avais choisi de faire une analyse avec un psychanalyste de l'École de la Cause freudienne. Je rajoute une précision ici. Étudiante en psychologie, j'ai, dès les premières années, repéré de façon décisive pour moi qu'à l'ECF la question de la fin de l'analyse et de la passe était une question centrale, essentielle, vitale. J'ai choisi dès le début de mon analyse que je ferai la passe un jour. Cela me paraissait clair comme le jour, Freud, Lacan chacun a leur façon, parlaient, témoignaient sans cesse de leur rapport à l'inconscient, je considérais que c'était comme cela dans cette école de psychanalyse, pas dans les autres écoles. Cela reste vrai, et pourtant je n'ai pas fait la passe à ce jour. J'ai voulu la faire à un moment déterminant de ma cure mais mon analyste m'avait encouragée avant à trier le grain de l'ivraie. Ce tri s'est fait par le vidage ou tout du moins la mise au rebus, pour un temps, de ce savoir acquis dans la cure. Je n'ai pas non plus été nommée passeur, je ne peux donc pas parler de la passe. Pas au sens d'en parler à partir d'un savoir issu de la passe, donc c'est du « dehors » que je m'exprime sur la passe. La passe à quoi ça sert ? Ça sert quoi ? Sert à qui ? On fait la passe pour soi ? Pour le cartel, pour les autres membres de l'ECF, pour la psychanalyse ? Pour savoir ? Ou pour transmettre ? Tout à la fois ?

Dès le début, de façon intriquée à mon symptôme quand à la question de finir, (ne pas finir), j'ai eu le pressentiment que commencer une analyse serait aisé, mais la terminer serait beaucoup plus compliqué. C'était bien vu. Un grand soulagement m'est venu d'avoir saisi que la question n'était pas de finir qui rimait avec le vœu d'en finir, en finir avec mon analyse, et aussi la psychanalyse. Volte-face donc, il n'était plus question de finir mais de conclure. C'est-à-dire d'en tirer quelques conclusions toujours provisoires, des conclusions qui débouchent sur du nouveau. Conclure pour donner chance au nouveau. Les témoignages des AE depuis quelques années ont confirmé ce changement, et soutenu ce point de vue. Pourtant, cela ne concerne-t-il que les AE nommés ? Maintenant que cela est dit, passons à du nouveau.

Il y a ce que l'analyse fait de l'analysant et ce que l'analysant fait de son analyse, mais ceci est lié dans une topologie moebienne, loin de s'opposer il y a un nouage serré qui se tisse pour celui qui pratique l'analyse. Je crois que l'on pourrait dire la même chose de l'École. L'analyse fait de l'analysant, s'il y consent, un psychanalyste, alors que fait l'École de ce psychanalyste ? C'est dans ce sens que j'ai compris la remarque de Laure Naveau sur l'AE jetable lors de l'Assemblée. C'est une question, me semble-t-il, qui trouve sa réponse au niveau politique de l'École, c'est-à-dire qui touche à « l'intime collectif » (pour reprendre le concept de Didier Faustino à propos de l'exposition « Evento » à Bordeaux en octobre). Qu'en est-il donc de cet « intime collectif » quand l'École se met sous la tyrannie de la transparence ? Les épars dépareillés ne sont-ils pas devenus des épars éparpillés et isolés ? Seuls oui, ils le resteront mais isolés c'est autre chose, ceci vaut aussi pour ceux qui ont fait la passe et dont on ne sait rien qui vaille pour la communauté, ou encore pour les passeurs que l'on commence pourtant à entendre dans le débat. N'avons-nous pas toujours à nous enseigner des ratages, de la façon dont quelqu'un rate à dire la cause, à transmettre quelque chose de ce qu'a été une analyse pour lui. Les Journées ont produit une série dont nous n'avons actuellement qu'une connaissance parcellaire, mais nous enseignent déjà beaucoup sur les effets d'analyse, sur l'acte, l'interprétation, le symptôme, le fantasme, la répétition et l'invention, le rapport à l'inconscient des psychanalystes en devenir.

Il me semble avoir lu ou entendu que certaines demandes de passe se font dans le but de confirmer, ponctuer une trouvaille, un savoir y faire nouveau, une modalité d'être différente, un changement dans le symptôme, dans la pratique, une chute des identifications, une traversée du fantasme, ou encore une demande en vue d'orienter, dénouer une impasse, tenter de sortir d'une répétition et d'autres modalités encore. Pour autant, si ces passants ne témoignent pas d'un changement qui les engage à témoigner des problèmes cruciaux de la psychanalyse, ils font la passe car ils ont noté une avancée, un progrès qui n'est que la moitié de ce qu'il paraît, comme l'indique Freud, en tous les cas d'un point qui concerne la psychanalyse, les psychanalystes. Quel destin ce savoir a-t-il dans l'École ? À l'égrainement des séances, une plus une et encore une, certaines demandes de passe semblent répondre à une tentative de serrer, compacter, cristalliser ce qui s'enfuit ou s'enfouit, séance après séance. Un coup de gong ! Mais si les cartels de la passe restent sans voix, si la communauté reste à l'écart, à quoi bon ? Ces passes sans issues, ne risquent-elles pas de se transformer, de muter en impasses ? Il y a ce qui est intime mais la demande de passe est un choix, un vœu de sortir de l'entre-deux et vise par l'élaboration de savoir un au-delà, n'y a-t-il pas là un savoir qui concerne la communauté ? Cette réserve que le débat sur la passe interprète, n'est-ce pas un nom ou une forme d'un « je n'en veux rien savoir » commun ?

Que faire pour ces AE sans emplois, ces passants non connus et dont le savoir déposé dans le dispositif de la passe reste inconnu, ignoré, non employé, et que faire pour les passeurs dont l'énonciation resterait coupée de leur fonction, que faire pour ces désirs de passes restés en suspend ? Est-ce qu'il manque un lieu, qui soit un dire qui accueille

dans une communauté de travail ce et ceux qui reste(nt) sans emploi. Un lieu ou un dire qui accueille ce désir de passe et ne le transmute pas en impasse mais en passage pour les uns et les autres, avec les uns et les autres comme les échanges de textes, et questions, entre AE et les autres se sont déroulés lors des Journées. Considérant que les membres de l'ECF sans emploi sont aussi des employeurs qui peuvent créer leurs emplois, la conférence du journal sur la passe devrait être féconde. Dans l'attente...

LE PARADOXE DE L'ETHNOLOGUE

par Pauline Prost

Au détour de cette vaste méditation sur le lien social qui a nom *Tristes Tropiques*, Lévi-Strauss rencontre une aporie qui nous offre un miroir, agrandi aux dimensions de la culture, d'une des difficultés rencontrée dans la passe, dont se nourrit notre réflexion collective. Lévi-Strauss note, à propos de tout explorateur "le prix qu'il attache aux sociétés exotiques... est fonction du dédain et parfois de l'hostilité que lui inspirent les coutumes en vigueur dans son milieu... On n'échappe pas au dilemme: ou bien l'ethnologue adhère aux normes de son groupe et les autres ne peuvent lui inspirer qu'une curiosité passagère dont la réprobation n'est jamais absente ; ou bien il est capable de se livrer totalement à elles et son objectivité reste viciée, du fait que le voulant ou non, pour se donner à toutes, il s'est au moins refusé à une".

Quittant l'Europe en 1941, il est facile de voir sur quel versant du dilemme se range Lévi-Strauss, mais, hors de toute conjoncture historique, reste le paradoxe, où se reflète quelque chose du dispositif de la passe. Le témoignage du passeur se doit d'être fidèle à la lettre, autant qu'à l'esprit de celui qu'il accueille, posture de neutralité attentive qui peut aboutir, comme cela a été déploré dans le débat, à une transcription scrupuleuse des propos du passant. Le souci de respecter le vocabulaire, le style, la logique de cette démarche pourrait aboutir à la caricature d'un compte rendu *in extenso*, copie conforme, procès-verbal. Mais que doit apporter le passeur, quelle est la part de sa propre énonciation ? Comment se situe-t-il exactement dans l'entre-deux de sa propre analyse et de celle d'un autre ? Dégager et mettre en relief des points forts, entrer dans une histoire, mettre en scène les éléments d'un drame, c'est l'investir, se revêtir un peu de sa brillance, "enchanter" un récit en lui donnant chair, en bref créer une ponctuation, qui décide du sens.

Selon quelle alchimie, et dans quel alambic s'abordent et se combinent les deux parcours, celui du passeur et celui du passant ? Il est illusoire de croire que la rencontre puisse se limiter, même si elle la requiert, à la sympathie bienveillante et chaleureuse que

suscite une histoire singulière, riche de tout ce qui s'attache à l'aventure d'un autre. Au niveau où cela se passe, celui de l'Inconscient, le parcours de mon semblable m'est aussi étrange et insolite que l'était pour Lévi-Strauss le mode de vie des Nambikwara. Admettre cette altérité radicale n'est ni un blasphème, ni une provocation, ni un constat d'échec. C'est d'ailleurs le quotidien de l'analyste : "N'essayez pas de comprendre", disait Lacan. Mais le passeur n'est pas l'analyste du passant, il parle à sa place, il est son faire-valoir, son porte-voix. Il doit le "comprendre" pour le soutenir et plaider sa cause. "S'autoriser à penser par lui-même et faire résonner ce qu'il entend", a-t-on dit. Plus précisément, Thierry Vigneron, faisant allusion au sophisme des prisonniers, ajoute : "Faire passer, mais pas sans que le passeur ne mette en jeu, n'entr'aperçoive sa propre tache". Là est le point central, le cœur de la question : l'apercevoir et la mettre en jeu, ce n'est pas la même chose. L'apercevoir peut conduire à soustraire sa propre énonciation, se cacher derrière le texte du témoignage pour ne pas l'interpréter, pour ne pas risquer l'omission, les lacunes, les questions "à côté" qui feraient diversion et brouilleraient la piste. La mettre en jeu est plus hardi et plus ardu. C'est tenter de s'en servir

"Aucune société n'est parfaite... Toutes ont leur résidu d'iniquité" : ainsi Lévi-Strauss cherche-t-il l'issue de son dilemme. Le "résidu d'iniquité", c'est le point opaque, la tache aveugle que le passant a entrepris de cerner et de franchir. Sa demande de passe est l'acte qui fonde sa certitude d'avoir atteint un point ultime, au seuil de l'irréductible. Peut-on risquer l'idée que le "reste à comprendre" qui fait plonger le passeur dans ses notes lui indique, tel un curseur, ses propres points de butée, la zone grise vers laquelle il n'ose, ou ne peut lui-même s'avancer?

Mais courage!... Le chapitre de Lévi-Strauss s'intitule "Un petit verre de rhum".

RENOUVELLEMENT DE L'AE,

MODÈLE ECF3

par Jean-Pierre Klotz

Le débat sur la passe développé dans le *JJ*, à la suite de l'Événement de Paris (appellation réjouissante, assonant avec l'événement de corps du symptôme), m'incite à avancer mon grain de sel. Je n'aurais pas imaginé le faire il y a seulement trois mois, ne me considérant plus comme quelqu'un pouvant parler utile sur ce thème. Ce n'est pas faute d'y avoir participé dans le passé, à divers titres, ayant nommé des passeurs, fait le passant (deux fois retoqué), participé à deux cartels, intervenu ça et là. Tout cela il y a plus de dix ans. Les réponses trouvées, incluant une reprise de cure comme quasi carte forcée (même si à

l'occasion d'événements personnels), n'avaient pas débouché. Certes, une sorte de coction plus ou moins confuse déboucha parfois sur un certain bonheur de parler autour du symptôme comme cadre, terrain et solution. Mais cela resta discret et périphérique. Ce n'était pas (encore) ça. Il y eut alors la fracture de ces Journées : je me suis présenté comme « sortant de mon trou » (écrit ainsi à JAM en lui proposant le titre d'une intervention), et j'y suis allé. Sans regrets depuis, je dois dire.

Je me souviens de Lacan, dans ses dernières années, je crois que c'était en clôture de Journées de l'AFP, concluant par un appel d'allure ironique à une « petite scission » pour sortir de l'ennui pouvant suinter de ces circonstances publiques. Peu après il y eut la Dissolution.

C'est là-dessus qu'une parole de JAM qui m'a frappé : que cette lancée avec les *JJ* depuis début septembre, avec l'inattendu produit, c'était comme une scission interne, mais ne scissionnant de personne, plutôt à même de nous traverser chacun en rassemblant au plus large dans une atmosphère de carnaval aimantant diverses générations et divers styles, cassant des scléroses multiples révélées de l'après-coup. Parmi celles-ci, la passe, cette sensationnelle invention de Lacan qui ne cesse de rater et donne occasion à rebondir, pour peu qu'on saisisse le moment opportun. Il y en a un là, j'en suis certain.

Aussi valables que soient les débats sur la procédure, le passeur, le secrétariat ou le travail des cartels, là n'est pas l'essentiel. Il n'y a pas non plus à opposer la passe et la vie publique. La passe, et donc l'AE comme son produit institutionnel, sont faits pour qu'on s'en serve, pour laisser place à du nouveau. Les habitudes devenues scléroses se mettent en travers et finissent par faire obstruction. L'AE n'est pas la fine fleur, parce que la fine fleur en psychanalyse est « made in ordure » (dit par JAM dans son cours jadis), que plus elle est fine, plus elle est toujours en veine de rater. Le réflexe dès lors de la protéger revient à s'en protéger par la révérence ou la culture en serre. L'AE est « jetable » parce que l'analyste l'est, seul moyen de le ramasser. Il n'est pas forcément préposé à enseigner pendant trois ans, mais à être interrogé en toutes occasions sur la psychanalyse et ce qui la concerne plutôt que sur lui-même. Qu'il le fasse à sa manière, singulière. Sa désignation ne le prépose pas à l'accomplissement d'un programme, mais à ce qu'on lui prête l'oreille, quoi qu'il dise ou fasse. À force d'affinage, il y a disparition par inanition et fuite des candidats. Alors que des qui veulent de l'analyste, ça pullule, là où on pouvait croire ne rien voir venir, ils ont déferlé aux Journées. Reste la question du désir de l'analyste. Essayons de faire qu'on n'en finisse pas avec ça : ça ne se fera pas sous serre, mais en le serrant infiniment.

Tout ceci ne sera rien si seulement ça. Il faut profiter de l'occasion. Il faut qu'il y ait des AE nommés, nombreux si possibles, cuits dans un jus renouvelé, au moins *a priori* générationnel (pour le reste, on verra). Si devenir analyste au XXIème siècle n'est plus comme au XXème, cela n'a pas moins à être le cas pour l'AE, qui devrait être pluriel, « des » AE.

Sur la passe, j'ai aimé les textes (souvenir en vrac) de Sophie Gayard, Anne-Marie Le Mercier, Hélène Bonnaud, Philippe Hellebois avec la réponse de Pierre-Gilles Guéguen, qui m'ont frappé par leur ton et une absence inédite et salutaire de ménagements, une sorte d'effraction. Veine carnavalesque dont JAM nous a bien dit qu'elle ne va pas sans la « simagrée sociale », mais étendons-la encore un peu, et sur la passe aussi ! Beaucoup va dépendre d'abord des cartels nouveaux mis en place, et surtout des nouveaux AE. Qu'il y en ait et qu'ils y aillent, sans qu'on les engonce trop ! L'ECF3 ne sera pas moins « dans le siècle » (le XXIème, cette fois-ci !) que ses précédents moments, mais elle ne doit pas moins être renouvelée, dans son atmosphère et la considération qu'on en a. Alors, peut-être, la suite, encore !...

LES AE AU DÉBUT D'ECF2

par Sophie Bialek

Alors que je m'apprêtais moi-même à faire écho au propos de Philippe Chanjou, je découvre, sous la plume de Nathalie Georges au sujet du même texte, référence à mon « faites-vous connaître des gens connus » qui, en son temps, marqua les esprits et précéda de peu, en effet, non pas tant ma nomination d'AE que mon entrée dans le dispositif de la passe.

Ce « faites-vous connaître... », dans le contexte où il fut énoncé (les prémisses de la « passe à l'entrée »), visait la réponse qui m'avait été faite, quelques temps auparavant, par un membre du Conseil auquel j'avais soumis une demande d'entrée à l'École : « Qui vous connaît, en dehors de votre analyste ? », m'avait-il, en substance, demandé. Sur le coup, ma réponse avait été : personne. Réponse étrange, puisqu'à l'époque j'étais connue d'au moins deux membres de l'ECF, Guy Lérès et Geneviève Morel, qui avaient été plus un de cartels auxquels j'avais participé. Quoiqu'il en soit, ma flèche, décochée d'une tribune organisée par Jacques-Alain Miller, eut ma foi l'avantage (et l'inconvénient), de me faire connaître, en un rien de temps, d'à peu près tout le monde. Problème réglé ? Il fallut le signal douloureux – la résurgence d'une névralgie à laquelle je pus donner, dans l'après-coup, le statut de PPS – sanctionnant dès le lendemain matin mon audace de la veille, pour me faire reconnaître dans ce trait, l'humour, non pas « un peu noir », mais carrément assassin dont mon père usait lui-même à l'endroit du sien, assassiné à Auschwitz. L'insupportable de cette transmission ainsi isolé précipita la fin de mon analyse vers son issue dans le dispositif de la passe. Une nomination d'AE s'ensuivit.

Toutefois, et j'en viens à présent au propos de Philippe Chanjou, il m'apparaît certain que si le cartel de la passe qui m'avait alors décerné le titre avait eu ce souci du

« critère » (terme à discuter, bien sûr)) épistémique auquel P. Chanjou a eu affaire, il m'apparaît certain, que, comme lui, je n'aurais pas été nommée. Pour exemple, je n'avais alors pas plus que lui à faire valoir dans le champ des publications : à savoir, un texte dans la *Lettre Mensuelle*. Mais je m'étais retrouvée nommée en même temps que 6 ou 7 autres. Certains étaient comme moi nouveaux dans l'École. Les autres y étaient déjà bien installés, AME... Un colloque prévu à Strasbourg, sous le titre « La passe, fait ou fiction », s'annonçait, qui allait constituer, en somme, ma première épreuve. De la préparation de ce colloque, j'ai conservé à ce jour des souvenirs mémorables. Jacques-Alain Miller nous avait invités à nous constituer en cartel. Évidemment, j'étais sensible à l'opportunité que représentait pour moi le fait de pouvoir travailler auprès de collègues plus chevronnés. Je me rendis donc à la première réunion de mon cartel avec un premier jet de travail. Deux ou trois feuillets que je déposai sur la table. L'un des collègues chevronnés désignant mes feuilles, s'exclama à mon intention : « c'est quoi, ça ??? ». « Mon travail pour cette séance de cartel », lui répondis-je un peu surprise. « Comment ça ?? », insista-t-il. Je tentai de m'expliquer : « hé bien, il s'agit d'un cartel, alors j'ai fait ce petit écrit. Quand on travaille en cartel, on fait comme ça, non ?, enfin... ». « Quoi ??? Tu fais comme ça, toi ??? », m'interrompit ce chevronné. Puis, se tournant vers l'autre chevronnée du cartel et la prenant, tout rigolard, à témoin, : « Tu te rends compte ??? T'as vu ce qu'elle fait, elle ? ». L'interpellée ne pipa mot...

Bref, que dire de ce cartel, sinon qu'il fut, à n'en point douter, l'un des plus « fulgurants » de toute l'histoire de l'ECF : quelques réunions consacrées à des papotages, et puis plus rien. Mais la confrontation avec les chevronnés n'en resta pas là. C'est qu'il nous fallait aussi nous réunir afin d'élaborer le programme du colloque. Et rédiger l'argument. Ce fut épique. Les AE nouveaux observaient médusés les AE chevronnés. Mon premier ne pouvait pas encadrer ma seconde, ma seconde le lui rendait bien. Mon troisième, provincial, profitait de son avantage territorial pour se tenir prudemment à l'écart du tumulte tandis que ma quatrième ne déboulait que passé minuit pour dire non à tout ce qui avait été laborieusement avancé avant son arrivée... Une nuit (il était bien trois heures du matin) je proposai, pour sortir de l'impasse, de rédiger seule un argument qui serait ensuite soumis au collectif. Une chevronnée refusa net ma proposition, puis se répandit à 5 heures du matin dans un fax adressé à chacun d'entre nous : « c'est l'échec de l'école »... Ce énième avatar eut raison de ma bonne volonté. Je me retirai. Une « solitude peuplée de congénères », qu'ils disaient... *Why not ?* Seulement voilà : lesquels ?... Mieux ne valait-il pas encore la solitude « héroïque » façon Chanjou ?

Dans les suites du colloque de Strasbourg qui fut, paraît-il, un succès, les AE nouveaux, estimant en avoir suffisamment soupé, décidèrent d'organiser leur propre soirée des AE, distincte de celle des chevronnés. Quelques membres de l'ECF nous interrogèrent sur les raisons d'un tel dispositif, mais pas les instances qui se tinrent coites. Trois ans plus tard, mon exercice d'AE achevé, dans un contexte institutionnel annonciateur de crise, je pris rendez-vous dans un moment d'angoisse chez Jacques-Alain Miller. Il accueillit ma demande de la façon suivante : « en somme, vous voulez que je

sois votre mentor ».

Épilogue : Guy Lérès quitta l'ECF en 92. Geneviève Morel, qui fut une AE de l'École Européenne en fit de même, quelques années plus tard. À cette même époque, les nouveaux membres entrés à l'ECF en étant nommés AE en démissionnèrent. Ou disparurent de son champ... « Reste symptomatique » de chacun d'entre eux, se dira-t-on,... *Quid*, en effet, de celui de chacun des autres ?

L'APPEL DE JACQUES-ALAIN MILLER

par Dominique Heiselbec

J'ai émis l'idée que les Journées que nous avons connues en novembre avaient « court-circuité la passe » (*JJ* 58). Je voudrais développer davantage, et tenter une articulation entre ces Journées et le « débat sur la passe » à partir de mon expérience.

Tout d'abord, une précision : proposer que « ces Journées ont court-circuité la passe » ne signifie pas qu'elles l'auraient « remplacée », mais au contraire, qu'elles l'ont anticipée, en rapprochant le terme, le rendant inéluctable, et ce, logiquement.

Je m'explique. C'est dans la mise au travail suscitée par le thème des « Formations de l'inconscient de l'analyste » proposé par J.-A. Miller, qu'à partir d'un rêve fait plusieurs années auparavant, le parcours analytique est venu s'articuler et a précipité dans un texte qui fut exposé.

Qu'est-ce qui a mis aussi radicalement au travail ce sujet ? D'où cela a-t-il répondu ?

Cette offre, dont M. Miller se faisait le garant, a touché le sujet dans son rapport au réel. Elle fit adresse, invitation à témoigner du réel engagé dans la cure et mis au travail de la tâche analysante. C'est en effet « à la poursuite du réel » et sans relâche que se menait l'analyse pour ce sujet. L'offre fut donc acceptée et comprise comme une opportunité de « mise au clair », d'explicitation, voire d'exposition, de ce qui était en jeu dans le travail analytique, et ce, depuis longtemps... dans l'obscurité cependant. L'intention y était, la volonté aussi sûrement, mais la surprise fut que le sujet soit subverti par ce qui s'est articulé dans son texte, se détachant de l'analyse, à savoir une lettre, qui de surcroît ne s'écrit pas !

Le thème choisi par M. Miller, entendu comme : « Dis-nous ce que trame ton inconscient », si simple, si généreux, s'adressant à chaque analysant en tant qu'analyste en formation à l'École de l'inconscient qui lui échoie, sans distinction de grade ou de notoriété, visait le cœur de l'analyse qui ne s'atteint pas, autour duquel tourne l'analysant

pendant sa cure. Dans notre cas, la réponse n'émane pas du sujet – qui n'en revient pas : il est littéralement pris de court ! – mais est « la conséquence » (terme emprunté à M.-H. Roch) d'un forçage de l'inconscient supposé savoir qui se manifeste dans le rêve.

À qui adresser ce produit de l'analyse qui n'émane pas d'un sujet mais d'un vide, sinon à l'ouverture qui l'a suscité *via* le désir en acte qu'incarne J.-A. Miller ? Qu'en faire d'autre que de le déposer dans une École de psychanalystes, de lui en faire don ? L'enjeu n'étant absolument pas d'« être – ou pas – nommée AE », encore moins « formaté » ou « profilé » !

Si l'on considère que le thème des Journées était centré sur le rapport au réel et que la passe consiste précisément à témoigner de ce rapport lorsqu'il s'est dégagé de la cure, il n'y a qu'un pas de l'un à l'autre. À ceci près que la passe dans ses modalités actuelles est délaissée (cf. le témoignage de Patricia Bosquin-Caroz, *JJ* 64), alors que ces Journées ont su faire « offre de passe », (re)suscitant... une demande !

L'engagement politique

Le thème éminemment subversif pour l'Institution École choisi par J.-A. Miller, le fait qu'il ait tenu à organiser ces Journées lui-même, « court-circuitant » les états-majors par sa « tyrannie de la transparence », s'adressant directement à chacun, chacun ayant la possibilité de s'adresser à lui en retour, tout cela conférait à l'événement, au-delà de l'ouverture, une dimension d'appel. Appel à répondre à partir de son engagement et de son lien à la cause analytique dans ce qu'il a de plus authentique. Appel à le rejoindre et à rejoindre l'École « rénovée » que d'aucuns ont appelée ECF3. Dans notre cas, si appel il y eut, il fut reçu 5 sur 5, et au plus haut niveau, celui où l'analyste a à se tenir, c'est-à-dire à la lettre... ce qui implique de rejoindre l'École... si ce n'est déjà fait. À charge maintenant de définir la procédure qui convient. Décidément, ces Journées auront bel et bien court-circuité la passe !

DOCUMENTS

Règlement concernant la procédure de la passe

Article 1 – La Commission est formée de deux cartels, travaillant et statuant indépendamment l'un de l'autre, et composé chacun de cinq membres. Chaque cartel assure un travail de doctrine et d'enseignement.

Article 2 – Chaque cartel est composé de trois psychanalystes, dont au moins un AE ; un passeur ; un plus-un choisi par les quatre précédents parmi les membres de l'École

exerçant la psychanalyse.

Article 3 – Chaque cartel est renouvelé après deux ans de fonctionnement effectif :

- le passeur est remplacé par un autre passeur, tiré au sort sur la liste de passeurs ayant déjà fonctionné comme tels, établie par le Secrétariat de la Commission, qui effectue le tirage au sort ;
- l'AE est remplacé par un autre AE, tiré au sort sur la liste des AE en fonction, par le Conseil ;
- les deux psychanalystes sont remplacés, l'un par le plus-un précédent, l'autre par un psychanalyste élu par l'Assemblée générale parmi les membres candidats ;
- le nouveau plus-un est choisi par les quatre précédents.

Article 4 – Le Secrétariat de la Commission est composé de trois membres, tirés au sort sur les six psychanalystes sortants des cartels venus à renouvellement, qui occupent cette fonction pendant deux ans, ainsi qu'un délégué du Conseil.

Le Secrétariat reçoit et oriente les candidats, dresse la liste des passeurs proposés par les AE et les AME, s'entretient à l'occasion avec les analystes les ayant désignés. Il veille à la répartition au sort des passants entre les deux cartels ; il procède aux tirages au sort ; il prévient les passeurs ; il avertit les passants de l'issue de leur demande.

Parmi les deux passeurs d'un passant, ne peut figurer celui du cartel qu'il a tiré.

Article 5 – On ne peut faire partie en même temps de la Commission de la passe et de celle de la garantie ; nommé à l'une, il faut, pour exercer cette fonction, démissionner de l'autre. De même, on ne peut faire partie en même temps de la Commission de la passe et de son Secrétariat.

Article 6 – La première Commission sera composée de deux passeurs tirés sur la liste des passeurs établie par le Secrétariat, et de six membres de l'École exerçant la psychanalyse, élus par le Congrès parmi les candidats ; analystes et passeurs se répartiront à leur gré en deux cartels, lesquels choisiront chacun leur plus-un.

Le premier Secrétariat sera formé des membres actuels de la Commission de la garantie..

Article 7 – Au terme de six années de fonctionnement effectif, toutes les personnes ayant participé à la Commission et au Secrétariat se réuniront en collège, afin de proposer, si besoin est, une modification de ce fonctionnement.

Article 8 – La procédure de la passe fonctionnera à partir d’octobre 1983.

Règlement adopté par vote au Congrès extraordinaire de l’ECF le 20 juin 1982

Règlement interne

Article 1 - La Commission est formée de deux cartels, travaillant et statuant indépendamment l’un de l’autre, et composé chacun de cinq membres. Chaque cartel assure un travail de doctrine et d’enseignement.

Article 2 - Chaque cartel est composé de : trois psychanalystes, dont au moins un AE, un passeur, un plus-un, choisi par les quatre précédents parmi les membres de l’Ecole exerçant la psychanalyse.

Article 3 - Chaque cartel est renouvelé après deux ans de fonctionnement effectif :

- le passeur est remplacé par un autre passeur, tiré au sort sur la liste des passeurs

ayant déjà fonctionné comme tels, établie par le Secrétariat de la Commission qui effectue le tirage au sort ;

- l’AE est remplacé par un autre AE, tiré au sort sur la liste des AE en fonction, par le Conseil ;

- les deux psychanalystes sont remplacés, l’un par le plus-un précédent, l’autre par un

psychanalyste élu par l'Assemblée générale parmi les membres candidats ;

- le nouveau plus-un est choisi par les quatre précédents.

Article 4 - Le secrétariat de la Commission est composé de trois membres, **désignés par le Bureau du Conseil d'administration.**

Le secrétariat reçoit et oriente les candidats, dresse la liste des passeurs proposés par les AE et les AME, s'entretient à l'occasion avec les analystes les ayant désignés. Il veille à la répartition au sort des passants entre les deux cartels ; il procède aux tirages au sort ; il prévient les passeurs ; il avertit les passants de l'issue de la demande.

Parmi les deux passeurs d'un passant, ne peut figurer celui du cartel qu'il a tiré.

Le secrétariat occupe cette fonction pendant deux ans et travaille sous la responsabilité du Bureau du Conseil d'administration.

Article 5 - On ne peut faire partie en même temps de la Commission de la passe et de celle de la garantie ; nommé à l'une, il faut, pour exercer cette fonction, démissionner de l'autre. De même, on ne peut faire partie en même temps de la Commission de la passe et de son Secrétariat.

Article 6 - Toutes les personnes ayant participé à la Commission et au Secrétariat **pourront se réunir, à l'initiative du Bureau du Conseil d'administration,** en collège, afin de proposer, si besoin est, une modification de ce fonctionnement.

Règlement adopté le 20 juin 1982, par le

Congrès extraordinaire de l'ECF ;

modifié le 4 avril 2007, par le Conseil de l'ECF.

Le texte de ce règlement a été voté en 1982 par l'ensemble des membres de l'Ecole réunis en Congrès ; les modifications introduites par le Conseil en 2007 sont en rouge. – JAM

JOURNAL

Monique Liart : Roland Gori à Bruxelles

Roland Gori était l'invité de Jean-Pierre Lebrun et de Patrick De Neuter au local de l'AFP ce vendredi 4 décembre, dans le contexte de la FABEP (Fédération des Associations Belges de Psychanalyse). Il a donné l'historique de son mouvement, *L'appel des appels*, et marqué son désir que celui-ci devienne européen.

R. Gori a montré que les problèmes de la législation de la psychothérapie et du recul de l'enseignement de la psychanalyse à l'université au profit du cognitivisme ne sont que des symptômes d'un problème de société beaucoup plus vaste : nous nous avançons vers une société de plus en plus déshumanisante, où l'humanité de l'homme passe à la trappe au profit de son utilité économique. L'accroissement des plus-values est la seule norme qui régit notre société néo-libérale. La psychanalyse va être évaluée non plus pour des raisons idéologiques, comme elle l'a toujours été, mais pour les non services rendus au cognitivisme. Le savoir dans cette société est pollué par des intérêts économiques et sociaux (le concept d'"hyperactivité" est produit par la rilatine et non l'inverse).

R. Gori a beaucoup insisté sur le fait que le concept d'*évaluation* avait changé de sens au cours de ces dernières années. Ce n'est plus une manière de rendre des comptes, ce qui est un devoir inscrit dans les droits de l'homme. C'est devenu la mesure d'un écart à des standards définis par des accords politiques, lesquels reposent toujours sur des intérêts économiques très importants. On a donc gardé le même mot, mais le contenu a changé !

Comment se fait-il qu'aujourd'hui ce que demande le pouvoir, c'est de transformer l'homme en instrument, en *homo economicus* ? Ce ne sont pas seulement les professions de la santé mentale qui se plaignent d'un climat de *santé totalitaire*, les autres professions se plaignent aussi. Nous assistons à un changement de paysage éthique : on ne forme plus la réflexivité des sujets, on transforme les travailleurs en "amuseurs". C'est la civilisation du fait divers, de l'homogène. Du côté de la culture, c'est le désastre. On liquide la culture comme valeur de la société : elle doit simplement divertir. Il faut surtout ne plus penser : c'est le symptôme moderne. L'individu est transformé en entreprise micro-libérale, il n'est qu'un consommateur de jouissance sur le marché.

Le malheur qui arrive à la psychanalyse, ce n'est pas qu'elle ait échoué – même si la psychanalyse est responsable en partie de son déclin –, c'est que la place de la psychanalyse est en train de disparaître de la culture et de la civilisation. Il a donc fallu trouver une psychologie qui soit compatible avec les valeurs de la société : le cognitivisme remplit admirablement cette place. La psychanalyse est en difficulté parce que le pouvoir, qui a besoin de praticiens de la psychothérapie, fait des choix. Notre ton

mélancolique ne plaît pas à une civilisation hypomaniaque. Chaque société a la pathologie qu'elle mérite et la thérapeutique qui va avec.

L'évaluation aujourd'hui n'est plus la même que dans les années 80. C'est devenu un dispositif de conformisation, c'est une mise en esclavage social. Il faut habituer les individus à se négocier sur le marché social comme une marchandise. Nous sommes arrivés à ce que Camus décrivait dans *L'homme révolté*. Les experts sont les scribes de notre servitude.

Roland Gori donne comme exemple la politique de publication dans les universités : le fond de l'article importe peu, ce qui compte c'est la marque de la revue, c'est-à-dire le fait qu'elle soit fort consultée. Autre exemple : les soins palliatifs sont évalués en fonction de la manière dont on va comptabiliser les actes médicaux. Les actes médicaux se trouvent donc en opposition avec la comptabilité et on ne prend pas du tout en compte les besoins du patient.

Le plus incompréhensible est encore le fait que l'idéal de *l'homo economicus* ne soit pas du tout économiquement rentable ! Cet idéal vise avant tout à atteindre une conformité sociale qui permet aux individus d'adhérer à une aliénation lui permettant une fuite totale de ses responsabilités. On n'évalue pas la qualité d'un homme, on évalue sa conformité aux standards établis par des marchés internationaux qui supposent de gros moyens financiers. On produit donc un individu qui "fonctionne". L'évaluation n'est rien d'autre qu'un dispositif d'aliénation sociale : visser les individus à une position de soumission sociale, peu importe les résultats obtenus.

Roland Gori a créé son mouvement *L'appel des appels* qu'il désire élargir. Il faut créer du collectif, dit-il. Il faut arriver sur la scène européenne.

PS. Lors d'une petite conversation à la sortie de la conférence, Roland Gori m'a dit qu'il serait présent au Forum de J.A. Miller sur l'évaluation en février prochain.

Petit commentaire pour Monique Liart

Gori a été trop modeste : le Forum du 7 février lui doit en partie son existence. Il m'a alerté, dès le 4 septembre, sur les nouveaux projets évaluationnistes du ministère des Universités. Je me suis étonné que, étant à la tête de ce vaste « appel des appels », soutenu par tous les partis de gauche et les syndicats, il en soit réduit à rechercher le renfort d'un « Forum des psys ». Eh bien, il est apparu que, si étendu que soit le réseau de Gori, il ne lui permettait pourtant pas de rassembler 500, 800 ou 1 000 personnes à Paris comme nous le faisons couramment quand nous nous y mettons. Je ne m'expliquais pas cette singulière impuissance jusqu'à ce que je lise dans votre compte-rendu cette phrase de vous, qui me donne le sentiment de citer

verbatim un propose de Gori : « Notre ton mélancolique ne plaît pas à une civilisation hypomaniaque ». Gori est en effet pour moi un ami personnel, ce qui veut dire que nous n'avons pas, chacun de notre côté, les mêmes amis : il appartient à la nébuleuse lacanienne, il y est comme un poisson dans l'eau, alors que mon seul nom y est anathème. Dans le Champ freudien, le problème n'est pas je ne sais quel « ton mélancolique » – qui, entre parenthèses, n'a jamais été celui de Lacan – c'est, à en croire Raquel, de Caracas (voir son texte au dessus du sommaire), que, chez nous, on a plutôt du mal à s'arrêter de rire. C'est ainsi : la Nébuleuse a la mélancolie en partage, et l'Ecole l'hypomanie. Constatons. Ne jugeons point. Le mélancolique a du mal à mobiliser, c'est logique – comme il est logique qu'en cas de difficulté, il fasse appel aux hypomanes – et même *hypo-nouvel Âne*. Entrer dans les collectifs de *l'Appel des appels* ? Ah non ! Pourquoi gâcher notre bonne humeur ? Gori, notre bonne humeur, il en a besoin. — *JAM*

www.causefreudienne.org

ECF 1 rue Huysmans paris 6è Tél. + 33 (0) 1 45 49 02 68

diffusé sur ecf-messenger, forumpsy, et amp-uqbar